

Les Archers de l'Hortus – Prades-le-Lez

Ont le plaisir de vous inviter à leur

16ème Rencontre Jeunes Départementale

Dans le cadre du Comité départemental Hérault de tir à l'arc



Samedi 12 Février 2022

LIEU:

Halle des Sports de Prades-le-Lez

Entrée piétonne par le haut, 480 rue du Mas d'Aussel.

Accès au **parking** par le chemin des Mazes (**N 43°42.059' E 3°52.004'**)

PROGRAMME:

13 h 15 Ouverture du Greffe et contrôle du matériel

14 h 15 Début des tirs (2 volées d'essai puis 2 manches de 8 volées comptées)

Vers 16 h 45 Début des "Robin des Bois" (duels poussin.e.s et duels niveaux)

Vers 17 h 15 Résultats et Podiums

CATÉGORIES :

Poussin.e.s: 2 x 8 volées de 2 flèches à 10 mètres, (mixte)

blasons: 8 ans (P8) = 80cm; 9 ans (P9) = 80cm; 10 ans (P10) = 60cm.

Niveaux 3 à As: 2 x 8 volées de 3 flèches à 15 mètres, (Benjamin.e.s à junior.e.s)

blasons: Niveau 3 = 122cm; Niveau 2 = 80cm; Niveau 1 = 60cm; Niveau AS = 40 cm.

Les arcs à poulies sont interdits

INSCRIPTIONS:

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE, UNIQUEMENT PAR COURRIEL à :

contact@archers-hortus.fr

DATE LIMITE: Mercredi 9 février 2022 à 21h

Pour chacun.e, préciser : **Nom, Prénom, Club, Numéro de licence, Catégorie, <u>Niveau,</u>**plus la date de naissance pour les poussin.e.s

Tarif unique : **5 €**

COVID-19:

Le passe sanitaire est obligatoire pour entrer dans la Halle des Sports à Prades-le-Lez

Le port du masque est obligatoire en dehors des temps de pratique En fonction de l'évolution des conditions sanitaire en France et/ou localement, le comité et/ou le club se réservent le droit de refuser des inscriptions lorsqu'un nombre maximum d'archers sera atteint, ou d'annuler cette manifestation. Toute personne ne respectant pas les règles en vigueur lors de la manifestation pourra être exclue de la Halle des sports par tout représentant de l'organisation.

Avant de descendre vers les gradins, dès leur arrivée, les concurrent.e.s doivent pointer au greffe en présentant leur licence FFTA (ou UNSS) en cours de validité

Chaque responsable d'équipe(s) de club (poussin.e.s d'une part et/ou niveaux d'autre part) doit la ou les enregistrer au greffe avant le premier tir compté

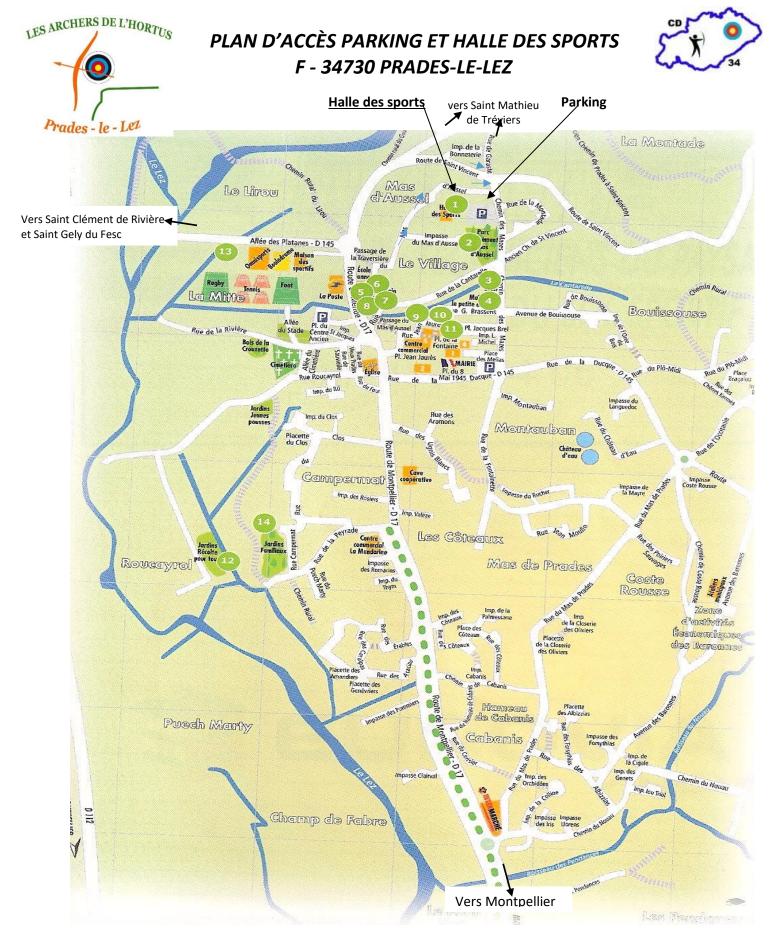
Tenue de Club, ou à défaut tenue blanche, obligatoire pour tous les compétiteurs et coachs.

Attention Pour Tous: Ne pas oublier d'apporter une paire de <u>chaussures de sport fermées et propres</u> pour <u>changer obligatoirement</u> vos chaussures d'extérieur par ces chaussures propres, une fois à l'intérieur, avant d'entrer sur le sol bleu de l'aire de tir.

La mairie rappelle qu'il est interdit de fumer ainsi que de faire entrer nos amies les bêtes dans la halle. Un goûter sera offert à chaque participant.e actif.ve (archer.e, marqueur.se, arbitre ou organisateur.trice)

Si les contraintes sanitaires le permettent

Pendant toute la rencontre : BUVETTE avec Boissons chaudes ou froides, pâtisseries, crêpes et confiseries



Parking « Halle des sports » : accès par le chemin des Mazes (N43°42.059' E3°52.004')

Halle des sports : Entrée piétonne par le haut, rue du mas d'Aussel

(En venant du parking, remonter à pied depuis le fond du parking en longeant la Halle) Accès en fauteuil roulant possible par le bas, sur appel au tél. 07 888 339 29

Attention : <u>la rue du mas d'Aussel est à sens unique</u>, commençant au coin du bureau de tabac, 130 route de Mende (D17). L'ancien accès depuis la D17 via la petite place de l'école annexe et du foyer rural est devenu en sens interdit!